

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 6 décembre 2016 à 20 h à la grande salle du centre socioculturel, 7905, Avenue San Francisco à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire
M. Pascal Forget, district 1
M. Pierre O'Donoghue, district 2
Mme Francine Raymond, district 3
M. Serge Séguin, district 4
M. Claudio Benedetti, district 5
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Doreen Assaad, district 9
M. Daniel Lucier, district 10

Est absent M. Alexandre Plante, district 6

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Me Joanne Skelling, greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum

Une minute de silence est observée en mémoire des victimes de la tragédie survenue à l'école polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989.

1. Ordre du jour

161206-582

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

161206-583

3.1 PROCÈS-VERBAUX - ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE - 14 ET 15 NOVEMBRE 2016 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'adopter les procès-verbaux des assemblées extraordinaire et ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenues respectivement les 14 et 15 novembre 2016, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Travaux publics

161206-584

5.1 SERVICES DE REMORQUAGE - CONTRAT SI-16-1040 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1040 relatif aux services de remorquage lors des opérations de chargement de neige au plus bas soumissionnaire conforme, soit Charette Service d'auto inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé à 51 738,75 \$, taxes incluses, pour une période de deux (2) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-585

5.2 FOURNITURE ET LIVRAISON DE COMPTEURS D'EAU DE DIVERSES DIMENSIONS - CONTRAT SI-16-1004 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1004 relatif à la fourniture et livraison de compteurs d'eau de diverses dimensions au plus bas soumissionnaire conforme, soit 2757-9002 Québec Inc. (Spécialités S.V.R.), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 59 850,24 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-586

5.3 SERVICE D'ENTRETIEN DE TERRAINS SYNTHÉTIQUES - CONTRAT SI-16-1041 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1041 relatif au service d'entretien de terrains synthétiques au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'Équipe Rochon inc. (GTR Turf), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 21 281,87 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-587

5.4 REMPLACEMENT DU MÉDIA CHIMIQUE DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT D'AIR - STATION DE POMPAGE MARIE-VICTORIN - CONTRAT SP-16-891 - PROLONGATION

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'autoriser la prolongation du contrat SP-16-891 relatif au remplacement du média chimique de l'unité de traitement de l'air à la station de pompage Marie-Victorin, à Groupe Québéco Inc., selon le prix après adjudication et les conditions prévues au document d'appel d'offres, pour un montant total de 20 324,38 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-588

5.5 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER DE CINQ (5) CENTRES COMMUNAUTAIRES - CONTRAT SP-16-1033 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1033 relatif aux services d'entretien ménager de cinq (5) centres communautaires au plus bas soumissionnaire conforme, soit Service d'entretien Carlos Inc, pour une période de deux (2) ans, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis pour un montant de 201 943,79 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

| |
|--|
| 6. Loisir, culture et vie communautaire |
|--|

161206-589

6.1 POLITIQUE FAMILLE ET AINÉS DE BROSSARD - ADOPTION

Considérant qu'en 1988, la Ville de Brossard a été une pionnière en étant la première ville du Québec à adopter sa politique familiale;

Considérant que la Ville a pris un nouveau virage en réunissant en une seule politique la politique familiale et le plan d'action Municipalité amie des aînés, se dotant ainsi d'une vision globale quant aux préoccupations et aux besoins de la famille élargie et inclusive;

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'adopter la nouvelle *Politique famille et aînés de Brossard* telle que soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-590

6.2 ORDRE DU MÉRITE DE BROSSARD 2017 - NOMINATION DES LAURÉATS

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder l'*Ordre du mérite* aux lauréats mentionnés à la liste jointe pour leur engagement remarquable envers la communauté brossardoise. Leurs noms seront dévoilés lors de la soirée du 9 février 2017. Tous les lauréats ayant reçu l'*Ordre du mérite de Brossard* depuis sa création en 1986, ainsi que la population brossardoise sont invités à la cérémonie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-591

6.3 CAMPS DE JOUR DE SOCCER ÉTÉ 2017 - ASSOCIATION DE SOCCER DE BROSSARD - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'approuver l'entente avec l'Association de soccer de Brossard (ASB) relative à la planification, l'organisation, la coordination et l'animation des camps estivaux de soccer destinés aux jeunes âgés entre 5 et 15 ans, le tout, selon les prix unitaires soumis et les conditions du contrat proposé et soumis au soutien des présentes, pour un montant maximal de 25 920 \$, taxes non applicables et d'autoriser la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer tous documents pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-592

**6.4 SENTIER DE SKI DE FOND AU GRAND PARC URBAIN - DROIT DE PASSAGE
- DEMANDE**

Considérant la demande de plusieurs résidents de pratiquer l'activité de ski de fond au Grand parc urbain cet hiver;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver l'entente à intervenir avec 3597318 Canada inc. autorisant le droit de passage sur sa propriété permettant ainsi le tracé prévu pour la pratique du ski de fond au Grand parc urbain pour la saison hivernale 2016-2017.

D'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville ladite entente jointe au soutien des présentes ainsi que tout document visant à y donner plein effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-593

**6.5 SERVICES DES CAMPS DE JOUR SPÉCIALISÉS - ÉTÉ 2017 - CONTRAT
SP-16-1039 - OCTROI DE CONTRATS**

Considérant que le fournisseur choisit pour organiser et animer un camp se verra automatiquement attribué lorsque précisé au devis, la prise en charge du service de garde se rattachant audit camp, et ce, peu importe le tarif soumis;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1039 relatif aux services de camps spécialisés 2017 au plus bas soumissionnaire conforme en fonction des différents lots à :

LE CAMP DE LA JEUNESSE DE MONTRÉAL : 19 lots pour un total de 87 360 \$ + taxes = 100 442,16 \$

| | | | |
|----------------------|-----------|-----------------------------------|--------|
| Anglais : | 7 200 \$ | Service de garde – Anglais : | 240 \$ |
| Cinéma : | 5 280 \$ | Service de garde – Couture : | 240 \$ |
| Couture : | 5 280 \$ | Service de garde – Cuisine : | 240 \$ |
| Création de bijoux : | 2 640 \$ | Service de garde – Scrapbooking : | 240 \$ |
| Cuisine : | 7 920 \$ | Service de garde – Théâtre : | 720 \$ |
| Deck hockey : | 5 280 \$ | | |
| Escrime : | 5 280 \$ | | |
| Magie : | 7 200 \$ | | |
| Multisports : | 10 800 \$ | | |
| Sciences : | 8 640 \$ | | |
| Scrapbooking : | 4 800 \$ | | |
| Théâtre : | 7 920 \$ | | |
| Ultimate frisbee : | 4 800 \$ | | |
| Univers créatif : | 2 640 \$ | | |

GROUPE DOMISA INC. : 2 lots pour un total de 8 400 \$ + taxes = 9 657,90 \$

Détective : 7 560 \$ Service de garde – Détective : 840 \$

LES ATELIERS EN PISTE : 1 lot pour un total de 3 420 \$ + taxes = 3 932,15 \$

Clown : 3 420 \$

LES PRODUCTIONS BATACLAN : 1 lot pour un total de 10 260 \$ + taxes = 11 796,44 \$

Cirque : 10 260 \$

LES NEURONNES ATOMIQUES : 1 lot pour un total de 10 440 \$ + taxes = 12 003,39 \$

Robotique : 10 440 \$

Le tout, conformément aux termes et conditions stipulés aux documents d'appel d'offres.

De désigner le chef de division sport et plein pour réaliser au besoin, l'évaluation complète des services rendus par les adjudicataires, et ce, conformément aux critères fixés à la section C de l'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Bibliothèque

161206-594

7.1 DÉCLARATION DES BIBLIOTHÈQUES QUÉBÉCOISES - ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques québécoises a été élaborée et adoptée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises qui regroupe notamment des représentants des bibliothèques publiques, scolaires, collégiales, universitaires et spécialisées au Québec;

CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques québécoises a été adoptée par l'Union des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques québécoises a été déposée à l'Assemblée nationale par le ministre de la Culture et des Communications du Québec ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Monsieur Luc Fortin, le 19 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que la Déclaration identifie les bibliothèques comme étant des carrefours d'accès à l'information, à la documentation et à la culture, des centres d'apprentissage et de soutien à la recherche, des espaces d'appropriation et d'usage technologique, des leviers socio-économiques, des lieux de rencontres et d'échanges, des lieux de médiation et de développements culturels;

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'entériner la Déclaration des bibliothèques québécoises élaborée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

161206-595

8.1 SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIER D'ARBITRAGE - RESTRUCTURATION DU RÉGIME DE RETRAITE

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

De mandater la firme Gravel2 pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre du processus d'arbitrage du dossier de restructuration du régime de retraite des employés de la Ville de Brossard.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes conformément à la présente résolution.

Un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

161206-596

8.2 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 11 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'approuver la liste des virements budgétaires du 11 novembre au 1er décembre 2016, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-597

8.3 LISTES DES IMPRÉVUS - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'approuver les listes des imprévus aux contrats, telles que soumises au soutien des présentes.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

161206-598

8.4 RÉFECTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE BROSSARD - CONTRAT SP-15-859 - LISTE DES IMPRÉVUS - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'approuver la liste des imprévus afférents au contrat SP-15-859, telle que soumise au soutien des présentes.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

9. Ressources humaines

161206-599

9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'autoriser et ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et de prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

D'autoriser et ratifier toutes ententes afférentes et mandater le directeur général et le maire à les signer pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Technologies de l'information

161206-600

10.1 CONTRAT DE MAINTENANCE - ACCEO SOLUTIONS INC. - RENOUELEMENT

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'octroyer le contrat de maintenance à Acceo Solutions inc. pour ses systèmes de gestion des ressources financières, gestion des ressources humaines et paie, gestion des ressources matérielles et approvisionnement et son système de gestion des revenus et du territoire, utilisés par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, représentant un coût, pour Brossard, de 176 702 \$, taxes incluses.

Le directeur des technologies de l'information est autorisé à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-601

10.2 CONTRAT DE MAINTENANCE - PG SOLUTIONS - RENOUELEMENT

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'octroyer le contrat de maintenance à PG Solutions pour son système de gestion municipale AccèsCité utilisé par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, représentant un coût, pour Brossard, de 92 992 \$, taxes incluses.

D'autoriser le directeur des technologies de l'information à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

161206-602

11.1 **RÈGLEMENT REG-7-024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT INITIAL DE TARIFICATION REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'adopter le règlement REG-7-024 *modifiant le règlement initial de tarification REG-7 afin de remplacer la grille de tarification*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-603

11.2 **RÈGLEMENT REG-300-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-300 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT QUANT À L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT DE NUIT HIVERNAL - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'adopter le règlement REG-300-02 *modifiant le règlement REG-300 relatif à la circulation et au stationnement quant à l'interdiction de stationnement de nuit hivernal*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-604

11.3 **RÈGLEMENT REG-360 CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE BROSSARD - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant l'adoption d'un projet de règlement révisant le plan d'urbanisme de la Ville et remplaçant le règlement REG-1640 lors d'une séance tenue le 17 mai 2016;

Considérant l'assemblée publique tenue sur ce projet de règlement le 13 juin 2016;

Considérant l'avis de motion donné à la séance du 14 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-360 *concernant le plan d'urbanisme de la Ville de Brossard*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-605

11.4 **RÈGLEMENT REG-361 CONCERNANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant l'adoption d'un projet de règlement visant à remplacer les dispositions du règlement REG-1641 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) lors d'une séance tenue le 17 mai 2016;

Considérant l'assemblée publique tenue sur ce projet de règlement le 13 juin 2016;

Considérant l'avis de motion donné à la séance du 14 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-361 *concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-606

11.5 RÈGLEMENT REG-362 CONCERNANT LE ZONAGE - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Considérant l'adoption d'un projet de règlement visant à remplacer les dispositions du règlement REG-1642 relatif au zonage lors d'une séance tenue le 17 mai 2016;

Considérant l'assemblée publique tenue sur ce projet de règlement le 13 juin 2016;

Considérant l'avis de motion donné à la séance du 14 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-362 *concernant le zonage*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-607

11.6 RÈGLEMENT REG-363 CONCERNANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Considérant l'adoption d'un projet de règlement visant à remplacer les dispositions du règlement REG-1643 relatif aux permis et certificats lors d'une séance tenue le 17 mai 2016;

Considérant l'assemblée publique tenue sur ce projet de règlement le 13 juin 2016;

Considérant l'avis de motion donné à la séance du 14 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-363 *concernant l'émission des permis et certificats*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-608

11.7 RÈGLEMENT REG-364 CONCERNANT LE LOTISSEMENT - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Considérant l'adoption d'un projet de règlement visant à remplacer les dispositions du règlement REG-204 relatif au lotissement lors d'une séance tenue le 17 mai 2016;

Considérant l'assemblée publique tenue sur ce projet de règlement le 13 juin 2016;

Considérant l'avis de motion donné à la séance du 14 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-364 *concernant le lotissement*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-609

11.8 RÈGLEMENT REG-365 CONCERNANT LA CONSTRUCTION - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Considérant l'adoption d'un projet de règlement visant à remplacer les dispositions du règlement REG-1196 relatif à la construction lors d'une séance tenue le 17 mai 2016;

Considérant l'assemblée publique tenue sur ce projet de règlement le 13 juin 2016;

Considérant l'avis de motion donné à la séance du 14 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-365 *concernant la construction*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-610

11.9 RÈGLEMENT REG-366 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Considérant l'adoption d'un projet de règlement visant à remplacer les dispositions du règlement REG-283 relatif aux usages conditionnels lors d'une séance tenue le 17 mai 2016;

Considérant l'assemblée publique tenue sur ce projet de règlement le 13 juin 2016;

Considérant l'avis de motion donné à la séance du 14 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-366 *relatif aux usages conditionnels*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-611

11.10 RÈGLEMENT REG-367 RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Considérant l'adoption d'un projet de règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) lors d'une séance tenue le 17 mai 2016;

Considérant l'assemblée publique tenue sur ce projet de règlement le 13 juin 2016;

Considérant l'avis de motion donné à la séance du 14 novembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-367 *relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-612

11.11 RÈGLEMENT REG-387 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2017 - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'adopter le règlement REG-387 *concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2017*, tel que soumis.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoghue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

161206-613

11.12 **RÈGLEMENT REG-388 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX – RUES D'AMBIANCE DANS LE PROJET SOLAR UNIQUARTIER ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 23 871 600 \$ - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Pascal Forget à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-388 *ordonnant des travaux municipaux – rues d'ambiance dans le projet Solar unquartier et décrétant un emprunt de 23 871 600 \$*. Le conseiller Pascal Forget demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à tous les membres du conseil.

161206-614

11.13 **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2017 - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Brossard pour l'année 2017 qui auront lieu à 20 h, aux dates suivantes :

- Mardi 17 janvier;
- Mardi 14 février;
- Mardi 14 mars;
- Mardi 11 avril;
- Mardi 16 mai;
- Mardi 13 juin;
- Mardi 4 juillet;
- Mardi 22 août;
- Mardi 19 septembre;
- Mardi 21 novembre;
- Mardi 5 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-615

11.14 **PROCÉDURES JUDICIAIRES - INTACT ASSURANCE C. VILLE DE BROSSARD - 505-17-008292-155 - RÈGLEMENT HORS COUR**

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Brossard de régler à l'amiable le dossier de cour No 505-17-008292-155 suivant une entente dont les termes demeurent confidentiels;

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

De régler par une entente hors cour le dossier No 505-17-008292-155 suivant les recommandations soumises au soutien des présentes par la direction des services juridiques.

D'autoriser la chef de service - contentieux à signer, pour et au nom de la Ville, la déclaration ainsi que tout document nécessaire donnant effet à ce règlement hors cour.

D'autoriser le trésorier à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-616

11.15 REMBOURSEMENT DE FRAIS JURIDIQUES DÉPENSÉS DANS LE CADRE DES FONCTIONS D'UN ÉLU - AUTORISATION

Considérant que le règlement REG-166 relatif à la protection juridique des élus et fonctionnaires permet à un élu ou un fonctionnaire de recevoir en certaines circonstances, une indemnité pour les pertes financières découlant de l'exercice de ses fonctions;

Considérant qu'il revient au conseil d'apprécier l'existence d'un lien entre le préjudice matériel subi et l'exercice des fonctions;

Considérant que la demande de remboursement a été soumise dans les délais prévus audit règlement;

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'autoriser conformément au règlement REG-166, le remboursement des frais dépensés par le conseiller Alexandre Plante dans le cadre de ses fonctions, pour le paiement de la facture d'honoraires pour services juridiques soumise au soutien des présentes, pour un montant total de 2 071,28 \$.

D'autoriser le trésorier à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

Un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoghue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

| |
|----------------------|
| 12. Urbanisme |
|----------------------|

161206-617

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAUX - RÉUNIONS DU 9 NOVEMBRE ET 23 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme des procès-verbaux du 9 novembre et du 23 novembre 2016 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées respectivement pour chacun des points suivants :

Points présentés au CCU du 9 novembre 2016

CCU-20161109-3.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6400, rue de Chambéry – construction – habitation multifamiliale isolée de 58 logements;*

CCU-20161109-5.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 1750, rue Plante – agrandissement – abri d'auto;*

- CCU-20161109-5.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7106, boulevard Milan – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20161109-5.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5808 et 5810, rue Alain – construction – habitations unifamiliales jumelées;*
- CCU-20161109-5.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5960, rue Alexandre – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20161109-5.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5866 et 5868, rue Auclair – construction – habitation bifamiliale isolée;*
- CCU-20161109-6.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 2955, boulevard Matte – agrandissement – bâtiment industriel;*
- CCU-20161109-6.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7480, boulevard Taschereau – construction d'un bâtiment commercial;*
- CCU-20161109-6.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8845, boulevard du Quartier – modification architecturale – bâtiment industriel;*
- CCU-20161109-6.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6000, boulevard Marie-Victorin – construction – lave-auto Shell;*
- CCU-20161109-6.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9500, boulevard Leduc – Bâtiment P3 – Phase 2 – Quartier DIX30 – modification à l'architecture – BFly;*
- CCU-20161109-7.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6400, rue Auteuil – affichage;*
- CCU-20161109-7.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7485, boulevard Grande-Allée, suite 20 – affichage – Endorphine Yoga;*
- CCU-20161109-7.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9995, rue de Châteauneuf, suite K-L-M – affichage – Johnson Controls;*
- CCU-20161109-7.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8640, boulevard Leduc, suite 10 – Bâtiment F5 – Phase 4a – Quartier DIX30 – affichage – Urban Barn;*
- CCU-20161109-7.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9105, boulevard Taschereau, suite E – affichage – EggCité;*
- CCU-20161109-7.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9120, boulevard Leduc, suite 145 – Bâtiment S9 – Phase 3 – Quartier DIX30 – affichage – Maison Privée;*
- CCU-20161109-7.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5840, boulevard Taschereau, suite S2 – affichage – Bell;*
- CCU-20161109-7.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9140, boulevard Leduc, suite 110 – Bâtiment S8 – Phase 3 – Quartier DIX30 – affichage – Lululemon*

Points présentés au CCU spécial du 23 novembre 2016

- CCU-20161123-3.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Projet SOLAR – Approbation de la proposition du guide d'aménagement et des bâtiments B1/C1-B6/C5-RL1/C2 et RL2/C4.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-618

12.2 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ (RÉSOLUTION 160823-408) - SENTIERS ÉCORÉCRÉATIFS – CENTRE DE PLEIN AIR ET OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ DU BOIS DE BROSSARD - AMENDEMENT

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'amender la demande d'autorisation initiale au dossier CPTAQ no 413433, à titre préventif et si nécessaire vu les droits acquis, pour permettre l'utilisation à des fins écorécréatives d'une partie du lot 2 703 882 du cadastre du Québec pour l'aménagement de sentiers, piste cyclable ainsi qu'un relais sur une superficie totale approximative de 4 335 m², le tout tel que localisé sur le plan accompagnant la demande d'amendement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-619

12.3 CESSION D'UNE PARTIE DE LOT - AUTORISATION D'UNE CONSTRUCTION SUR UN TERRAIN APPARTENANT À LA VILLE DE BROSSARD - ENGAGEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'entériner le présent engagement de cession à intervenir entre la Ville et Devimco Immobilier inc. et d'autoriser la délivrance de tout permis ou autorisation en vue de la construction du bâtiment RL2/C4 à même une partie du lot 3 438 735 au cadastre du Québec.

D'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, ledit engagement ainsi que tout autre document visant à y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-620

12.4 PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT - PROJET SOLAR - CCU - RÉUNION SPÉCIALE DU 23 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'entériner la recommandation numéro CCU-20161123-3.1 formulée par le comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'approuver la proposition du guide d'aménagement et des bâtiments B1/C1-B6/C5-RL1/C2 et RL2/C4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-621

12.5 DÉROGATION MINEURE - PROJET SOLAR

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de:

- Autoriser la construction d'un bâtiment principal dont la façade n'est pas orientée vers la rue;
- autoriser la construction d'un bâtiment principal dont l'implantation est à 60 mètres d'une rue au lieu du 8 mètres maximal prescrit;
- autoriser un taux d'occupation au sol de 0,24 au lieu du 0,30 tel que prescrit;
- permettre l'aménagement d'une aire de manutention temporaire sans qu'elle soit ceinturée par un écran visuel et par une aire d'isolement d'une largeur minimale de 2,5 mètres tel que prescrit.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'entériner la recommandation numéro CCU-20161123-8.1 formulée par le comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder à certaines conditions, la dérogation mineure demandée relative au projet Solar.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-622

12.6 DÉROGATION MINEURE - 7480, BOULEVARD TASCHEREAU – ZONE T08C

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de réduire l'espace libre avant donnant sur le boulevard Taschereau et ce, conjointement à une demande pour la construction d'un bâtiment commercial dans le cadre du règlement sur les PIIA relatifs aux travaux visés aux abords de ce boulevard;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'entériner la recommandation numéro CCU-20161109-8.3 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder à certaines conditions, la dérogation mineure demandée pour le 7480, boulevard Taschereau – Zone T08C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-623

12.7 DÉROGATION MINEURE - 1782, RUE ALBERT – ZONE A01H

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de permettre deux entrées charretières empiétant dans la superficie minimale dans l'espace libre avant devant faire l'objet d'un aménagement paysager;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'entériner la recommandation numéro CCU-20161109-8.2 formulée par le comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder à certaines conditions, la dérogation mineure demandée relative au 1782, rue Albert – Zone A01H.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-624

12.8 DÉROGATION MINEURE - 5866 ET 5868 RUE AUCLAIR - ZONE A24H

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de permettre une superficie d'emplacement de 384 m² au lieu de 400 m² tel que prescrit.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'entériner la recommandation numéro CCU-20161109-8.1 formulée par le comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la dérogation mineure demandée relative au 5866 et 5868 rue Auclair - Zone A24H.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

| |
|------------------|
| 13. Génie |
|------------------|

161206-625

13.1 ENFOUISSEMENT DES UTILITÉS PUBLIQUES (PHASE V) ET RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES PRAIRIES (ORIENT À L'AUTOROUTE 30)

Considérant que le montant de la facture présentée à la Ville par Hydro-Québec respecte les montants prévus dans la nouvelle convention datée du 4 août 2016;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'approuver le paiement de la facture d'Hydro-Québec pour les travaux d'ingénierie au montant de 810 275,96 \$, taxes incluses, dans le cadre du projet d'enfouissement des utilités publiques (Phase V) et réaménagement du chemin des Prairies (Orient à l'Autoroute 30).

D'autoriser l'affectation d'une somme de 1 251 034 \$ à même le surplus accumulé non affecté, de manière à compléter le financement des travaux d'utilités publiques sur chemin des Prairies.

(Selon les interventions d'Hydro-Québec, réalisées préalablement à l'adoption du règlement d'emprunt, cette somme fut engagée, afin de réduire l'échéancier de réalisation des travaux et minimiser l'impact sur les citoyens).

D'autoriser la signature par le directeur du Génie de toute convention ou document visant à donner effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-626

13.2 OUVERTURE DU CHALET DU PARC URBAIN - SAISON HIVERNALE 2016-2017

Considérant que l'ouverture du chalet permettra d'offrir à la population une programmation de type ski de fond et la possibilité de tai chi/danse;

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'autoriser les dépenses prévues en 2016 et estimées à 48 059.55 \$, taxes incluses, lesquelles sont associées aux travaux de mise aux normes et mobilisations en vue de l'ouverture du chalet du grand parc urbain pour la saison froide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes

161206-627

14.1 SUBVENTION - DEMANDE DE SOUTIEN - ACCEPTATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder une subvention de 6 000 \$ à l'organisme *Festival Classica inc.* et une subvention de 400 \$ à *Chorale Les Mélodistes, Jardins potagers de Brossard, Club Liberté 50* de Brossard et *Ligue de hockey Maris en or de Brossard*, à être versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Dépôt – documents

161206-628

15.1 COMPTES À PAYER - DU 10 AU 30 NOVEMBRE 2016 - DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 10 au 30 novembre 2016 est déposée.

16. Conseil d'agglomération

161206-629

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2016 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-161208-1.2, 1.5 à 1.7, 1.9, 1.11 à 1.21, 1.23 et 1.25 du conseil d'agglomération et en désaccord avec les points 1.22 et 1.24 de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 8 décembre 2016.

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-161208-1-1.2 et 1-1.5 et en désaccord avec le point 1-1.6 de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 8 décembre 2016.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161206-630

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Monsieur Leduc indique qu'à la séance du 17 novembre 2016, il y a eu adoption de la nomination suivante à la Commission de la sécurité publique:

- Nomination de monsieur Serge Séguin, président, du 1er janvier au 30 juin 2017 et vice-président du 1er juillet au 31 décembre 2017.

17. Levée de l'assemblée

161206-631

17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que la présente séance soit levée à 21 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

Paul Leduc

Joanne Skelling